NATIONS UNIES







CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr. GENERALE

S/12858/Add.2

20 novembre 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Trente-troisième session Point 32 de l'ordre du jour

CONSEIL DE SECURITE Trente-troisième année

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid sur les faits nouveaux intervenus récemment dans les relations entre Israël et l'Afrique du Sud

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	<u>Pages</u>
I.	Introduction	1 - 3	3
II.	Voyage du Ministre israélien des finances en Afrique du Sud	4 - 10	3
III.	Collaboration militaire et nucléaire	11 - 19	5
IV.	Position d'Israël concernant l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud	20 - 24	7
V.	Collaboration économique	25 - 35	8
VI.	Tourisme, relations culturelles et autres relations	36 - 42	10
VII.	Conclusions et recommandations	43 - 46	11

^{*} Le présent document est une version miméographiée d'un rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid, qui sera imprimé comme Supplément No 22A des <u>Documents officiels de la trente-troisième</u> session de l'Assemblée générale.

LETTRE D'ENVOI

Le 20 novembre 1978

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid sur les faits nouveaux intervenus récemment dans les relations entre Israël et l'Afrique du Sud, que le Comité spécial a adopté à l'unanimité le 15 novembre 1978.

Ce rapport spécial est présenté à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 2671 (XXV) en date du 8 décembre 1970 et 32/105 D en date du 14 décembre 1977 de l'Assemblée générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial contre l'apartheid,

(Signé) Leslie O. HARRIMAN

Son Excellence Monsieur Kurt Waldheim Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies New York

I. INTRODUCTION

- 1. On se souviendra que le Comité spécial a suivi avec inquiétude le renforcement de la collaboration entre Israël et le régime raciste d'Afrique du Sud ces dernières années. Dans sa résolution 31/6 du 9 novembre 1976, l'Assemblée générale s'est déclarée profondément préoccupée par cette situation, en particulier par l'assistance militaire fournie par Israël à l'Afrique du Sud, et a prié le Secrétaire général de diffuser largement le rapport du Comité spécial.
- 2. Sur rapport du Comité spécial, l'Assemblée générale, à sa trente-deuxième session, par sa résolution 32/105 D du 14 décembre 1977, a condamné l'intensification de la collaboration entre le Gouvernement israélien et le Gouvernement sud-africain et a prié le Comité spécial de "suivre constamment l'évolution de la question et de faire rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité selon qu'il conviendra".
- 3. Le Président de la trentième session du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, M. Ali Abdussalam Al-Treiki, ministre des affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne, a envoyé au Secrétaire général, au nom du Comité de coordination, une lettre appelant son "attention sur le fait que le régime raciste de Vorster a annoncé, le 13 février 1978, son intention d'octroyer à l'entité sioniste raciste un prêt d'un montant de 2 milliards de dollars. En échange, l'entité sioniste raciste a proposé au régime raciste d'Afrique du Sud de produire certaines marchandises en Palestine occupée, marchandises qu'il pourrait ensuite exporter vers les pays de la Communauté économique européenne et vers les Etats-Unis d'Amérique, en bénéficiant ainsi de tarifs douaniers plus avantageux. Le Ministre sioniste des finances a également étudié, alors qu'il se trouvait en Afrique du Sud, la possibilité pour l'entité sioniste d'obtenir l'autorisation de pêcher dans les eaux territoriales sud-africaines et la question du développement des liaisons aériennes entre les deux entités racistes" 1/.

II. VOYAGE DU MINISTRE ISRAELIEN DES FINANCES EN AFRIQUE DU SUD

4. Le Ministre israélien des finances, M. Simha Ehrlich, s'est rendu en visite officielle en Afrique du Sud, du 6 au 13 février 1978. Il s'est entretenu à cette occasion avec le Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. R. F. Botha: ce dernier s'est déclaré satisfait des bonnes relations entre Israël et l'Afrique du Sud, qu'il a qualifiées d'amicales et de bénéfiques pour les deur pays. M. Ehrlich et le Ministre sud-africain des finances, M. Owen Horwood, ont examiné, au sein du Comité économique mixte, les aspects généraux des relations économiques et financières entre leurs pays. Il a été convenu que le Comité ministériel se réunirait périodiquement pour discuter des

investissements, des échanges commerciaux et des relations économiques, ainsi que d'autres questions d'intérêt commun. Au terme de sa visite, il a été annoncé que le Ministre des finances, M. Horwood, se rendrait en Israël dans le courant de l'année. Les deux ministres ont, en outre, signé un accord de coopération dans différents domaines 2/.

- 5. Le voyage du Ministre des finances en Afrique du Sud a été qualifié de très fructueux. Les deux ministres des finances ont eu de longs entretiens, en particulier sur la question des investissements et des lignes de crédit industriel. Ce voyage, qui devait, disait-on, inaugurer une nouvelle ère de coopération commerciale entre les deux pays, aurait permis de jeter les bases de coentreprises, d'accords de transferts de connaissances techniques et d'une intensification des échanges commerciaux 3/.
- 6. La ligne de crédit industriel entre Israël et l'Afrique du Sud était épuisée mais, après de nouvelles négociations, Israël a pu faire de nouveaux achats à l'Afrique du Sud. Ces nouvelles transactions portent sur environ 40 millions de rands de produits sud-africains, et notamment de produits sidérurgiques de haute qualité. Les deux ministres ont signé un accord de coopération dans divers domaines ainsi qu'une convention visant à éviter la double imposition, qui est entrée en vigueur le ler avril 1978.
- 7. Le Comité mixte dirigé par les deux ministres a également examiné la coopération entre les deux pays en matière de recherche agricole et médicale ainsi que l'octroi de droits de pêche à Israël, l'amélioration des liaisons aériennes entre les deux pays et la création et l'expansion de coentreprises industrielles 4/.
- 8. Selon l'envoyé du journal isréalien <u>Davar</u>, le Ministre sud-africain des finances aurait accepté deux propositions présentées par Israël au début des entretiens, l'une concernant l'octroi de droits de pêche à Israël le long des côtes sud-africaines et l'autre la création d'un comité mixte de recherche pour la science, l'agriculture et la santé <u>5</u>/.
- 9. Le Ministre israélien des finances, M. Simha Ehrlich, aurait indiqué qu'Israël pouvait constituer, pour les investisseurs sud-africains, une "filière très intéressante" pour l'exportation de produits industriels vers la Communauté économique européenne et vers les Etats-Unis, Israël pouvant jouer le rôle de "tête de pont" dans les deux directions. Cela était important pour les exportateurs sud-africains dans l'éventualité de l'application de sanctions commerciales et d'un boycottage économique contre l'Afrique du Sud 6/.

^{2/} Ministère de l'information de Pretoria, 1323 TU, 13 février 1978.

^{3/} Sunday Times, Johannesburg, 26 mars 1978.

^{4/} Ministère de l'information de Pretoria (en anglais), 1028 TU, 13 février 1978.

^{5/} Davar (en hébreu), Tel-Aviv, 9 février 1978, p. 3.

^{6/} Washington Post, Washington, 8 février 1978.

10. A la suite de la visite du Ministre des finances d'Israël en Afrique du Sud, le groupe israélien Tasbin Chemical Industries envisagerait de créer une coentreprise en Afrique du Sud. Les relations industrielles entre Israël et l'Afrique du Sud ont connu récemment un vif regain. Un certain nombre de sociétés sud-africaines envisageraient de transférer en Israël une partie de leurs chaines de fabrication. Une autre coentreprise envisagée serait l'implantation en Israël d'une usine textile dont le financement serait assuré essentiellement par des capitaux sud-africains, la participation israélienne étant limitée à 28 p. 100 du capital de l'entreprise. En outre, un groupe d'investisseurs sud-africains, en collaboration avec le groupe Koor, organe industriel de l'Histadrut - la Fédération israélienne des travailleurs - avait investi 2 millions de rands dans l'aciérie Koor de Kiryat Gar, au sud de Tel-Aviv. L'usine produira annuellement 50 000 tonnes d'acier 7/.

III. COLLABORATION MILITAIRE ET NUCLEAIRE

- 11. On se souviendra qu'Israël était un important fournisseur de l'Afrique du Sud en matière militaire.
- The Economist a annoncé pour la première fois, en novembre 1977, que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, M. Henry Kissinger, avait "demandé au Gouvernement israélien au début de 1975 d'envoyer des troupes en Angola pour prêter main forte à l'armée sud-africaine dans la lutte ... contre le MPLA" Israël aurait été prié de fournir à l'Afrique du Sud de l'équipement naval, du matériel électrónique pour blindés et de l'équipement anti-insurrections. Il aurait promis de fournir à l'Afrique du Sud six anciens navires de guerre de type Rechef équipés d'un modèle très avancé du missile surface-surface Gabriel, de canons automatiques de 76 mm, de torpilles anti-sous-marins, d'un système de détection de sous-marins et de matériel électronique. L'auteur de l'article précisait que trois des navires avaient déjà été livrés. Des équipages sud-africains recevaient une formation dans les bases navales d'Israël. Les trois autres navires devaient être livrés au milieu de 1978. L'Afrique du Sud devait investir dans l'industrie militaire israélienne; en retour, l'Afrique du Sud devait recevoir les quatre ou cinq premiers Rechef nouvelle version qui doivent être construits en 1979-1980. Le nouveau Rechef est plus grand que l'actuel; il peut transporter un hélicoptère et est doté d'un dispositif de détection de sous-marins et de missiles anti-sous-marins. Il sera également équipé du missile surface-surface Gabriel. Quarante ingénieurs et techniciens sud-africains s'étaient rendus en Israël pour observer les travaux dans le chantier naval de Haïfa.
- 13. Autre exemple de collaboration militaire : Israël avait entrepris de moderniser 150 chars sud-africains de type Centurion et de les munir de plaques de blindage, dont sont équipés la plupart des véhicules blindés sud-africains, ce qui les rend moins vulnérables aux armes antichar.

^{7/} The Star, Johannesburg, 28 mars 1978.

- 14. Les trois principales sociétés dans leur secteur Tadiran, Elvit et Israel Aviation Industries vendaient à l'Afrique du Sud un volume considérable d'équipement militaire, allant des stations radar complètes aux barrières électroniques, en passant par les systèmes d'alerte contre les infiltrations de guérilleros, les systèmes de communication, les ordinateurs et le matériel de vision nocturne. Selon les nêres informations, Israël fournissait également à l'Afrique du Sud des obusiers automoteur de 105 mm, des roquettes air-air et des engins antichar pour fantassins 8/.
- 15. <u>The Guardian</u> de Londres a signalé que trois canonnières étaient en cours de construction en Afrique du Sud, sous licence 9/.
- 16. D'après le <u>New York Times</u>, bien que les autorités israéliennes aient nié la présence de personnel militaire israélien en Afrique du Sud, 5 000 Israéliens ont émigré ces dernières années en Afrique du Sud et "on peut penser qu'il y avait parmi eux des gens qualifiés ayant des connaissances techniques sur le matériel fabriqué en Israël" 10/.
- 17. Une coentreprise aurait été mise sur pied avec des intérêts israéliens pour produire en Israël des hélicoptères Scorpion de conception américaine. Cet appareil, qui est fabriqué en Afrique du Sud par la société Rotor Flight Helicopters PVT Ltd., du Cap, sera exporté en Israël où il sera monté à l'usine de Shemavir-Masoa par la société Rotor Flight Helicopters Ltd. (Israël), qui a son siège en Israël 11/.
- 18. Selon le <u>Ghanaian Times</u> d'Accra, Israël fournit à l'Afrique du Sud des chasseurs bombardiers "Kfir", des vedettes lance-missiles, des véhicules de transport de troupe et de blindés, ainsi que du matériel électronique perfectionné 12/.
- 19. Le <u>Sunday Chronicle</u> de Lagos a annoncé récemment qu'une usine de communications militaires devait être construite aux environs de Pretoria. Le principal propriétaire en est la société israélienne Tardesan. Selon l'article en question, le projet a été "mis sur pied dans le cadre du programme de coopération militaire et économique entre Israël et l'Afrique du Sud" 13/.
 - 8/ The Economist, Londres, 5 novembre 1977, p. 90-91.
 - 9/ The Guardian, Londres, 15 février 1978.
 - 10/ The New York Times, New York, 10 février 1978.
 - 11/ The Star, Johannesburg, ler décembre 1977.
 - 12/ Ghanaian Times, Accra, 4 janvier 1978.
 - 13/ Sunday Chronicle, Lagos, 20 août 1978.

IV. POSITION D'ISRAEL CONCERNANT L'EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'ARMES A L'AFRIQUE DU SUD

- 20. Le Ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Moshe Dayan, a déclaré le 6 novembre 1977, après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution ½18 (1977), que son pays se tiendrait aux côtés de l'Afrique du Sud en dépit de l'embargo de l'ONU. Le Ministre israélien des affaires étrangères a dit : "L'Afrique du Sud a toujours été l'amie d'Israël et nous ne l'abandonnerons pas ..." ½4/.
- 21. En outre, M. Dayan aurait refusé de dire si Israël passerait outre l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité et fournirait des armes à l'Afrique du Sud 15/. Des sources au Ministère israélien des affaires étrangères ont créé une certaine confusion en essayant d'expliquer la déclaration de M. Dayan. D'après ces sources : "M. Dayan n'a mentionné d'aucune façon la fournituré d'armes par Israël. On vient seulement d'informer Jérusalem de l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies" 16/.
- 22. M. Dayan a déclaré devant le Comité des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset le 6 décembre 1977 qu'Israël respecterait la résolution adoptée par le Conseil de sécurité concernant l'embargo contre l'Afrique du Sud. Le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétaire général, le 7 décembre 1977, qu'Israël s'"inspirerait" de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité. Ce n'est que le 3 avril 1978 qu'Israël a annoncé qu'il "se conformerait" à la résolution au lieu de simplement s'"en inspirer" 17/.
- 23. On ne dispose d'aucun renseignement sur l'annulation de contrats antérieurs au 4 novembre 1977, sur la révocation de licences ni sur la livraison de fournitures militaires entre le 4 novembre 1977 et le 3 avril 1978.
- 24. Le Président du Comité spécial, M. Leslie O. Harriman, a déclaré le 8 novembre 1977 qu'il devait, à ce stade, exprimer de graves préoccupations devant les déclarations équivoques et contradictoires d'Israël concernant l'application des résolutions du Conseil de sécurité, et qu'Israël devait préciser sa position. Le Président du Comité spécial a déclaré à la cinquième séance du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud qu'il n'avait pas reçu de réponse du Gouvernement d'Israël à la lettre dans laquelle il demandait des renseignements sur les mesures prises concernant la livraison de navires de guerre et de missiles

^{14/} Jerusalem Domestic Service (en hébreu) 18 h 30, 5 novembre 1977.

^{15/} West Australian, Perth, 8 novembre 1977.

^{16/} Radio Tel-Aviv IDF (en hébreu) 15 h 10, 7 novembre 1977.

^{17/} S/12475/Add.1.

Gabriel au régime d'apartheid et sur l'offre d'assistance faite par Israël à ce régime concernant la construction de navires de guerre. Le Président a ajouté que les porte-parole israéliens avaient fait des déclarations équivoques et contradictoires à la presse 18/.

V. COLLABORATION ECONOMIQUE

- Les relations commerciales entre Israël et l'Afrique du Sud reflètent les liens particuliers qui existent entre ces deux pays. La recrudescence de la coopération entre Israël et l'Afrique du Sud après 1973 a commencé à donner des résultats. En 1977, les importations sud-africaines en provenance d'Israël - exception faite des importations militaires - se sont élevées à 15,3 millions de rands et les exportations se sont élevées à environ 30 millions de rands. De plus, au cours des quatre premiers mois de 1978, les importations ont augmenté de 50 p. 100, passant de 6 millions de rands à 9 millions de rands. Le principal produit d'exportation de l'Afrique du Sud vers Israël est l'acier, dont 12 000 tonnes environ sont envoyées tous les mois en Israël. Parmi les autres principaux produits d'exportation, on peut citer le bois de sciage, l'amiante, le tabac, les panneaux durs, le ferromanganèse et les produits alimentaires en conserve. Outre de l'équipement militaire, Israël exporte vers l'Afrique du Sud de la potasse, des produits alimentaires pour animaux, des conserves, des machines spéciales, des textiles, des produits chimiques, des pièces détachées pour véhicules, des produits pharmaceutiques et d'autres marchandises. Il y a un service mensuel de transport par conteneur et un ou deux cargos par mois entre Durban et Eilat. M. Ephraim Raviv, consul d'Israël pour les affaires économiques en Afrique du Sud, aurait noté que les sociétés sud-africaines s'intéressaient à nombre de projets en Israël, notamment la liaison ferroviaire Eilat-Beersheba, et un terminal de charbon pour une centrale électrique près de Haïfa 19/.
- 26. On chercherait actuellement à reconduire un accord secrét conclu il y a trois ans qui fait d'Israël la seule exception à la règle sud-africaine interdisant aux Sud-Africains d'investir dans les pays étrangers 20/.
- 27. On a signalé que le Secrétaire sud-africain au commerce, M. Joseph Steyn, avait fait un discours lors d'un déjeuner marquant le premier d'une série de séminaires organisés en Afrique du Sud par une équipe d'hommes d'affaires et d'économistes israéliens. Selon lui, la meilleure façon de développer de façon spectaculaire le commerce dans les deux sens entre Israël et l'Afrique du Sud était de former des coentreprises entre les secteurs privés des deux pays dans le domaine de l'extraction minière, de l'industrie manufacturière et de la distribution. Il convenait de noter que le commerce entre l'Afrique du Sud et Israël avait continué de se développer entre 1974 et 1976 alors que le commerce mondial accusait une nette récession 21/. Au séminaire, on a notamment examiné les moyens

^{18/} S/AC.20/1 - 30 juin 1978.

^{19/} Financial Mail, Johannesburg, 14 juillet 1978.

^{20/} Camberra Times, 29 décembre 1977.

^{21/} The Star, Johannesburg, 12 octobre 1977.

per lesquels les hommes d'affaires sud-africains pouvaient, par l'intermédiaire de sociétés israéliennes, accéder aux marchés d'outre-mer, en particulier ceux de la Communauté économique européenne. M. Tamir Agmon, professeur de finances à l'Université de Tel-Aviv, qui assistait au séminaire, a souligné l'importance du rôle d'Israël concernant l'accès des produits sud-africains aux pays de la CEE et aux Etats-Unis d'Amérique. Cette nouvelle voie d'accès aux marchés d'Europe occidentale revêt une importance particulière du fait de la position d'Israël, qui est membre associé du Marché commun, ce qui lui donne droit à des tarifs commerciaux préférentiels.

- 28. L'acier semi-traité et le fer importés d'Afrique du Sud sont travaillés au Centre sidérurgique d'Iscor, entreprise commune d'Iscor et des Koor Metal Industries d'Israël. Le métal travaillé sert à la fabrication de divers produits en Israël, puis est envoyé dans les pays du Marché commun et aux Etats-Unis. D'après M. Agmon, les importations de métaux de base d'Afrique du Sud en Israël se sont développés considérablement ces dernières années, passant de 1,2 million de rands en 1970 à plus de 17 millions de rands en 1975. Aujourd'hui, l'acier d'Iscor représente environ 40 p. 100 des exportations totales de l'Afrique du Sud vers Israël 22/.
- 29. M. Zeev Hirsch, ancien doyen de l'Ecole supérieure d'études commerciales de l'Université de Tel-Aviv, qui faisait partie de l'équipe israélienne qui s'est rendue en Afrique du Sud, a déclaré que les sociétés israéliennes et sud-africaines faisaient preuve de bon sens en établissant des coentreprises 23/.
- 30. The Star, de Johannesburg, a signalé que les investissements sud-africains et américains en Israël avaient augmenté au cours des neuf premiers mois de 1977 et avaient atteint 120 millions de dollars, soit une augmentation de 15 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Un représentant de l'organisme d'investissement sud-africain a déclaré qu'au cours du premier trimestre de 1978, les investissements en provenance d'Afrique du Sud s'étaient élevés au total à 10 millions de dollars des Etats-Unis 24/.
- 31. Il a été révélé que 40 p. 100 des recettes d'exportation israéliennes venaient de l'exportation de diamants polis. Jusqu'à 85 p. 100 des diamants bruts utilisés venaient d'Afrique du Sud 25/.
- 32. Des sociétés sud-africaines ont livré des conteneurs cannelés au Conseil israélien de commercialisation des agrumes. La commande initiale d'un million de conteneurs aurait été envoyée au début de 1978. L'usine israélienne de tôle ondulée qui assurait la moitié de l'approvisionnement du pays a été détruite par un incendie en 1977 26/.

^{22/ &}lt;u>Ibid.</u>, ll octobre 1977.

^{23/} Ibid., 11 octobre 1977.

^{24/} Ibid., 25 avril 1978.

^{25/} Washington Post, 8 février 1978.

^{26/} South Africa Digest, Pretoria, 9 décembre 1977.

- 33. Une société sud-africaine qui met au point des systèmes informatiques aurait passé un contrat avec la Banque d'Israël quelques mois seulement après le début de ses activités dans ce pays. Deux sociétés israéliennes ont également fait savoir qu'elles envisageaient de conclure des contrats analogues. La société sud-africaine en question est le seul détenteur des droits sur lesdits systèmes en Afrique du Sud, en Israël, en Iran et en Australie 27/.
- 34. Israël serait sur le point de conclure les négociations concernant l'approvisionnement en charbon de la centrale électrique qu'il prévoit de construire à Hadera, sur la Méditerranée. D'après l'ingénieur en chef de la compagnie d'électricité israélienne, la plus grande partie du charbon serait importée d'Afrique du Sud et d'Australie. Des représentants de cette compagnie se sont rendus en Afrique du Sud et ont discuté des livraisons et des contrats prévus avec les fournisseurs de charbon sud-africains 28/.
- 35. Il a été signalé que le Département israélien du travail avait proposé de promouvoir un programme d'échange de main-d'oeuvre entre Israël et l'Afrique du Sud. Ce programme viserait à encourager l'échange d'artisans et de techniciens entre les deux pays pour combler une lacune dans la formation et pour aider l'industrie manufacturière à élargir ses connaissances. Le programme s'adressait spécifiquement aux ouvriers métallurgiques, aux mécaniciens et au personnel d'hôtellerie 29/.

VI. TOURISME, RELATIONS CULTURELLES ET AUTRES RELATIONS

- 36. L'Ambassadeur d'Israël en Afrique du Sud a déclaré que son pays avait commencé un programme de coopération avec l'Afrique du Sud dans le domaine médical. L'accord sur la question a été conclu après le voyage en Israël du Chef du Conseil de la recherche médicale sud-africain au début 1977 30/.
- 37. L'Association des agences de voyage sud-africaines a tenu son Congrès annuel à Tel-Aviv le 14 octobre 1977. Le Congrès a été ouvert par le Ministre israélien de l'industrie, du commerce et du tourisme, M. Yigal Hurwitz. Le Président de la compagnie aérienne israélienne El Al a prononcé un discours devant le Congrès. Plus de 200 délégués venant d'Afrique du Sud ont assisté à la réunion 31/.
- 38. La troupe de chants et de danses de Jérusalem s'est rendue en Afrique du Sud en août 1978 et a donné des représentations au Civic Center de Johannesburg.

^{27/} Ibid.

^{28/} The Star, Johannesburg, 10 mai 1978.

^{29/} Ibid., 8 mai 1978.

^{30/} South African Digest, Pretoria, 25 novembre 1977.

^{31/} The Star, Johannesburg, 15 octobre 1977.

- 39. On a annoncé qu'une troupe de danse sud-africaine ferait une tournée de trois semaines en Israël à partir du 26 octobre 1978. La tournée serait, semble-t-il, payée par les Israéliens 32/.
- 40. Une équipe d'escrime junior d'Afrique du Sud a participé à un tournoi international organisé en Israël fin juillet 33/.
- 41. L'équipe de hand-ball israélienne de l'Université Ben Gourion a fait une tournée de trois semaines en Afrique du Sud. L'équipe israélienne, qui se composait de 12 joueurs et de deux accompagnateurs, a décidé de se rendre en Afrique du Sud malgré le risque qu'elle courait d'être frappée de suspension pour d'autres matchs internationaux 34/.
- 42. Une équipe sud-africaine de cinq joueurs de bowling de Springboks a joué en Israël en septembre 1978. C'était la première fois en neuf ans que des joueurs de bowling sud-africains jouaient à l'étranger 35/.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- 43. Le Comité spécial a constaté avec préoccupation la poursuite et l'intensification de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud, en dépit de la résolution 32/105 D de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1977.
- 44. Il note avec une inquiétude particulière les déclarations équivoques et contradictoires faites par les porte-parole israéliens quant à l'application de la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité concernant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, déclarations qui font ressortir que le Gouvernement israélien persiste à tourner cette résolution et d'autres décisions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.
- 45. Le Comité spécial note également avec préoccupation qu'Israël devient une "tête de pont" pour les marchandises sud-africaines sur le marché de la Communauté économique européenne. Le développement de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud dans les domaines militaire, politique, économique, culturel et scientifique indique clairement le peu de cas que fait le Gouvernement israélien des nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Une telle collaboration constitue un acte d'hostilité contre le peuple opprimé d'Afrique du Sud et fait obstacle à la réalisation de ses aspirations.

^{32/} South African Digest, Pretoria, 11 août 1978 et Rand Daily Mail, Johannesburg, 7 juillet 1978.

^{33/} South African Digest, Pretoria, 4 août 1978.

^{34/} Rand Daily Mail, Johannesburg, 30 août 1978.

^{35/} Rand Daily Mail, Johannesburg, 4 septembre 1978.

46. Le Comité special, ayant considéré ces faits, a décidé de communiquer le présent rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité et de le faire diffuser largement, de façon que les organismes des Nations Unies et la communauté internationale puissent prendre les mesures appropriées conformément aux décisions et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.
